

LE PROGRES

(Sanctionnés le 30 Juin, 1858)

Acte pour amender les Lois de Naturalisation de cette Province.
Acte pour établir de meilleures dispositions pour la punition des fraudes commises par des administrateurs, des banquiers, et d'autres personnes à qui il a été confié des effets ou des propriétés.
Actes pour amender la loi relative aux émigrés.
Acte pour amender de nouveau l'acte des clauses générales des chemins de fer.
Acte pour amender ultérieurement les Actes de Judicature du Bas-Canada.
Acte pour autoriser les exécuteurs testamentaires, administrateurs et corporations, de pays étrangers, à résider en jugement dans le Bas-Canada.
Acte pour faciliter la preuve, dans le Bas-Canada, de certains instruments faits et passés hors de cette section de la province.
Acte pour amender la loi relative à l'admission à la profession de Notaire dans le Bas-Canada.
Acte pour amender l'acte passé dans la vingtième année du règne de Sa Majesté, intitulé : *Acte pour étendre le droit d'Appel aux affaires criminelles dans le Haut Canada.*
Acte pour amender l'acte passé dans la dernière session, intitulé, *Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets.*
Acte pour amender l'acte intitulé, *Acte pour augmenter la représentation du peuple de cette province en parlant, en ce qui concerne le township d'Amagh.*
Acte pour conférer des pouvoirs additionnels à la Maison de la Trinité de Montréal.
Acte pour incorporer le village de Renfrew, dans le comté de Renfrew.
Acte pour annexer certains nouveaux townships aux comtés de Victoria et Peterborough et à la division nord du comté d'Hastings.
Acte pour légaliser certains règlements et décrets du conseil de ville de Cobourg et pour amender l'acte pour investir la municipalité de Cobourg de la propriété du havre de cette ville, et pour d'autres fins.
Acte pour modifier et amender les Actes relatifs à la Banque du District de Niagara.
Acte pour amender l'acte d'incorporation du collège de l'Assomption.
Acte pour autoriser la communauté des sœurs de la charité de l'hôpital général de Montréal, dites sœurs grises, à vendre ou aliéner leurs biens et leurs acquisitions et autres biens y mentionnés.
Acte pour incorporer la Compagnie de Boulvard de la Montagne de Montréal.
Acte pour valider un certain transport de terrain fait à la Compagnie de la fabrication des ferries de Proctor, et pour la mettre en état d'aliéner ce terrain et de le louer.
Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La compagnie d'entrepot de Québec."
Acte pour autoriser Henry Ruttan à remettre certains brevets d'invention et à en prendre d'autres à la place.
(A CONTINUER.)
Nous accusons réception du rapport du Commissaire des Terres de la Couronne pour l'année 1857. Nous y puiserons plusieurs informations importantes au sujet de la colonisation que nous avons promis de traiter continuellement. Nos remerciements à qui de droit pour ce rapport et pour celui de M. W. Shanly, sur l'Ottawa. Ce dernier nous intéresse particulièrement : nous en ferons une large esquisse aussitôt que l'espace nous le permettra. Ainsi, nous espérons pouvoir assujétir l'attention de nos abonnés sur des questions qui ont tant d'affinité à notre avenir et que tous les habitants du district de l'Ottawa doivent comprendre et connaître avant tout.
Il ne faut pas oublier que Isidore Traversy, marchand, Rue Sussex, a dernièrement reçu un grand assortiment de liqueurs, vins etc. Parmi ces derniers vient au premier rang du Champagne qui mûsse à faire envie. En disant qu'il n'y a rien de mieux nous parlons avec connaissance de cause.
WILLIAM LYON MACKENZIE, le vétérinaire politique du Haut-Canada a résigné son siège en parlement. La corruption du... serait, dit-il, son principal motif d'en agir ainsi. Ce que c'est que le désappointement !

Le *National* de Québec, qui n'écrit et ne parle que dans le style MacKenzie, dit, en rapportant une ou deux phrases du *bônhomme*, que "ces paroles ont une sinistre portée." Quel sinistre *National* ! Les discours de 5 heures, montre en main, n'endormiront plus les membres de l'Assemblée, et l'éternel débâtelier n'ennuiera plus ceux que les circonstances forcent d'écouter malgré eux.

Grande Fête en l'honneur de la pose du câble sous-marin.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que les autorités municipales de cette ville sont en mouvement pour organiser un grand jubilé à l'occasion du succès de la pose du télégraphe transatlantique. Cette grande fête aura lieu mercredi, le 1er Sept. M. R. Bell, Président du chemin de fer d'Ottawa et Prescott, est le principal moteur de cette démarche et il a déjà assuré, par son activité, un concours de plusieurs moyens de réjouir et d'amuser nos concitoyens. Parmi les nouveautés qu'il a préparées se trouve une ascension aérienne d'un magnifique ballon, de dimensions énormes, emportant dans une vaste nacelle plusieurs personnes qui ont déjà retenu leur passage là-haut : une compagnie de Sauvages de Caughnawaga qui viennent nous émerveiller par leur dextérité et leur souplesse au jeu de la crose. Son Honneur, le maire, et un comité de conseillers de ville, parmi lesquels figure Isaac Berichon, Ecr., sont à l'œuvre pour donner à cette grande célébration tout l'éclat et la pompe possibles. Si le temps se tient beau, nous prédisons une fête divertissante à laquelle nous invitons nos amis des campagnes avoisinantes. Rien ne pourra mieux les délasser des durs travaux de la moisson que de consacrer une journée, en commun avec presque tous les peuples du monde civilisé, à se réjouir du succès d'une entreprise qui n'a pas encore eu d'égal et dont les heureux résultats sont encore incalculables.
AMUSEMENTS DU JOUR.—Course des bateaux,—revue militaire,—le ballon,—jeu à la crose,—pourceau huilé,—mât de cocagne,—course avec sac,—procession aux flambeaux,—grand concert dans le Tempérance Hall, par M. Sabatier.

TOUJOURS AUX PRISES.—Les journaux du Bas-Canada sont admirables pour les petites misères qu'ils se causent les uns les autres. Tantôt c'est la *Minerve* et le *Pays* qui s'empoignent ; tantôt c'est le *Courrier du Canada* qui se chicane avec le *roge National*. Aujourd'hui c'est la *Gazette de Sorel* qui égratigne le *Courrier de St. Hyacinthe* ; demain c'est ce même *Courrier* qui renvoie la balle à la *Gazette* : oh ! quel accord vous distinguez messieurs de la confrérie ! Ces marques nous sont suggérées par un petit rieur du *Le* présente notre confrère du *Courrier de St. Hyacinthe* à notre autre confrère du *Courrier*, donc. M. *l'le. Courrier* entre d'acteur et écrivain assez coté-étranger, s'écrit, fit des vers au sujet de la pose-Cable transatlantique, qui furent, les divers, publiés dans le *Courrier de St. Hyacinthe*. Le *Courrier du Canada* qui doit s'y connaître en vers eut la curieuse manie de citer quelques strophes de l'ode de M. Vojeli, et de dire l'origine du différend. A dire, le vrai, il y a de ces affaires dans la pièce de vers publiée par le *Journal de St. Hyacinthe*. Nous empruntons au *Journal du Canada* la citation suivante de l'ode Vojelique. Si quelqu'un a la bosse d'entendement plus développée que nous qu'il veuille donc nous expliquer les rimes qui suivent :

La Patience
Et la Science
Viennent à bout
De mainte chose
Qu'aujourd'hui, n'ose
Et que résout
Une journée
Prédestinée
Mais à venir.

Ce qu'un commence
L'autre l'avance,
QUI DOIT FINIR ?

Musique Canadienne.

Messieurs Cremazie, Editeurs-libraires de Québec, nous ont gracieusement adressé plusieurs morceaux de musique et de poésie canadiennes pour lesquels nous leur offrons nos sincères remerciements. Nous, qui sommes, aux yeux de beaucoup de Bas-Canadiens, si éloigné du monde, nous attendions guère à une aussi jolie attention de la part

de ces entrepreneurs publicitaires Canadiens. C'est pourquoi, à part le mérite de l'envoi, nous nous avouons très-reconnaissants parce que, primé, c'est canadien de paroles, de sentiment et d'harmonie.—Si l'on veut nous prendre au plus sensible c'est nous parler *Canadien* ; c'est de nous dire les faits, les réminiscences de nos pères ; c'est de nous chanter *Carillon, Chateaugay*. Oh ! alors, les fibres les plus délicates de notre cœur frissonnent ; alors, l'amour de la patrie sur-rexite dans notre âme ces sentiments d'orgueil que le vrai canadien seul peut éprouver. La patrie, tout malheureux que nous ayons été et que nous puissions être encore, a toujours pour nous ce charme indicible que nul autre climat peut nous offrir ! La patrie a toujours pour nous incompréhensibles le chant de ses oiseaux, le murmure du ruisseau, la belle montagne bleue, le toit paternel, les amis de l'enfance et en un mot tous ces doux souvenirs que rien au monde ne saurait effacer ! Oh ! Canada qui ne se sent orgueilleux d'être de tes enfants ! Oh ! majestueux St-Laurent, qui ne comtes avec admiration les rives enchanteresses qui bordent ton majestueux cours ! Oh ! religion, langue et mœurs de nos pères qui ne chéris point votre culte !
Au prochain numéro une description détaillée des divers morceaux que nous avons reçus et qui sont en vente chez James Ritchie, libraire, rue Spark.

GOUTTES D'ENCRE.

Les habitants de Fraser dans le township de Loch-haber, comté d'Ottawa, ont eu une assemblée pour féliciter John Fraser, Ecr., de Saint Marc, Bas-Canada, sur sa candidature comme conseiller législatif pour la division Montarville.—M. J. L. Baudry, Marchand de Montréal doit opposer l'hon. A. A. Dorion pour la représentation de cette cité.—La fête du câble, à Montréal, aura lieu le 1er septembre.—Nous voyons avec plaisir la réapparition du *Journal de l'Illinois*, publié à Kankakee city, Ill.—L'hon. Robert Baldwin, autrefois collègue de Sir L. H. Lafontaine accepte la pressante invitation de ses amis pour représenter au conseil législatif la division d'York.—Le Gouverneur Head doit aller passer le reste de la saison à Québec.—La branche de la Banque de Montréal, à Hamilton a été victime d'un vol considérable commis par un de ses employés.—L'Hotel de Ville de New-York, City Hall, a presque entièrement été détruit, par un incendie, le 17 courant.
Un nommé Fremière, peintre de son état, s'est jeté dans le canal, à Montréal, et s'est noyé.—Un terrible ouragan est passé, le 20 du courant, à la Pointe-du-Lac et a causé de grands dommages.—On dit que quatre membres du Gouvernement sont pour passer en Angleterre pour conférer à St. James, au sujet de la confédération.—On a dépensé, en fumée, en France, durant l'année 1857, près de \$35,000,000.

Les Catholiques et les Electeurs de la Ville.

G. de Druette, Messire J. M. Broycere, V. au *Leader* ont le plaisir de s'adresser pour l'enseignement du...
"A l'Éditeur du *Leader*.
"Toronto, 12 août, 1858.
"CHER MONSIEUR,—Je suis informé que...
"Telle est la conduite de l'Eglise en politique.
"En donnant l'insertion à ce qui se trouve dans votre prochaine feuille, vous obligez...
"Votre, &c.
"J. M. BROYCERE, V. G."

Nous prions maintenant les honnêtes gens, qui lisent notre journal, de se bien pénétrer de la lettre et de l'esprit de cet écrit d'un Vicaire Général aussi distingué que l'est M. J. M. Broycere. C'est la meilleure réponse à faire à ceux qui crient sans cesse que la religion se mêle trop de Politique, &c., &c. —C. de C.

Depeche Telegraphique. Nouvelles d'Europe. DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVEE DU CANADA.—
Le *Canada*, parti de Liverpool le 14 courant, est arrivé à Halifax le 24.
Les nouvelles sans être importantes ont pourtant un certain intérêt qui se rattache à la crise ministérielle qui a eu lieu en Canada vers la fin de la session.—Le *Times* de Londres invoque la confédération des Colonies Britanniques de l'Amérique du Nord comme devant être le moyen de nous sauver de l'imputation de mauvaise foi en regard de la question du siège du gouvernement.
Le Lord Maire de Dublin donnera un grand banquet, le 1er septembre, aux principaux officiers du Télégraphe Transatlantique.
Tout se maintient d'une manière satisfaisante par rapport au câble.
L'Empereur Napoléon continue son voyage en Bretagne.
CHINE.—La France et l'Angleterre viennent de conclure un traité de paix avec l'Empereur de la Chine. Ces deux puissances seront indemnisées des dépenses de la guerre et reçoivent la permission d'établir des ambassades à Pékin.
L'insurrection des Indes s'apaise.
Le Télégraphe Transatlantique est en pleine opération.
MARCHÉS.—Farine, aucune activité ; Blé, en baisse ; Maïs stationnaire.

ANNONCES.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.
TORONTO, 16 Juillet, 1858.
IL a plu à Son Excellence le Gouverneur Général nommer Thomas P. French, Ecr. du township de Sébastopol, agent pour la vente des Terres publiques dans les townships de Grattan, Brudenell, Sébastopol et Algona, nord et sud.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.
TORONTO, 23 Juillet 58.
AVIS est par le présent donné que les terres arpentées dans le township de North-Algona, seront offertes en vente, le vingt-quatre chelins par acre, le ou y en faisant cinquième jour du mois prochain, Thomas P. French, Ecuier. Un cinquième de la somme en argent devra être payé comptant, avec intérêt. Les paiements annuels sur la terre, mettre en arrent devra résulter récolter pas moins de deux acres cultures, avec chaque cent arpents durant les cinq premières années. On ne pourra couper ou enlever aucun bois sans licence, à moins que ce ne soit pour des fins d'agriculture.
ANDREW BUSSEL,
Assistant Commissaire.

ASSURANCE DU CANADA DE ALBERT LA VIE.
Etablie à Londres, en 1835.
BUREAU : PLACE WATERLOO, 11, PARL. BLDG.
KINGSTON, (H.-C.)—Bureau principal : rue Clarence.
OTTAWA.—Bureau : à la Pharmacie de VANFELSON & Cie., rue Sussex.
Le Sousigné ayant été appointé agent pour la Compagnie susdite, est maintenant prêt à assurer la vie.
Cette Compagnie, établie sur des bases solides et scientifiques, mérite la confiance des citoyens d'Ottawa.
G. VAN FELSON,
Agent.
Ottawa, 28 Août, 1858.